

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 3 juillet 2020

**6<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2020-7-6-4

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Service Attractivité des Territoires

### **POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE**

### **SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DU MARKSTEIN GRAND BALLON**

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 457 500 € au bénéfice du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon pour la réhabilitation de son bâtiment d'accueil.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie lors de sa réunion en date du 20 mars 2020.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB) a pour projet de réaliser courant 2020 la réhabilitation de son bâtiment d'accueil, construction vieillissante et non adaptée à l'accueil du public.

- **Plan de financement prévisionnel**

Lors d'une rencontre réunissant l'ensemble des financeurs sollicités, la représentante du FEDER a évoqué la possibilité d'un financement de 720 K€, qui aurait permis le bouclage du plan de financement.

Le FEDER s'est finalement rétracté en maintenant sa participation à hauteur de 407 K€, au motif notamment que le marché de maîtrise d'œuvre a déjà été signé.

Le syndicat a interpellé les représentants de la Région Grand Est, du commissariat de massif et du FEDER pour qu'ils acceptent de reconsidérer leur participation. Cette démarche s'étant soldée par une réponse négative, le SMMGB a sollicité de ses membres des subventions exceptionnelles pour boucler le plan de financement.

Pour préserver sa santé financière, ce dernier n'envisage pas de recourir à l'emprunt (cf. paragraphe analyse financière).

Le plan de financement prévisionnel s'élève à 1 510 000 € et se présente comme suit :

Financeurs sollicités	Montant sollicité en €	%
FNADT- Crédit Massif	200 000	13,25
Région Grand Est	200 000	13,25
FEDER	407 000	26,95
Région Grand Est-programme Climaxion	80 000	5,30
Membres du SMMGB		
<b>Département du Haut-Rhin</b>	<b>547 500*</b>	<b>36,25</b>
CC Vallée de Guebwiller	37 750	2,50
CC Vallée de St. Amarin	37 750	2,50
Total	1 510 000	100

\* dont 90 K€ déjà attribués sur le programme 2018 (maîtrise d'œuvre)

- **La demande du SMMGB**

La politique montagne actuelle permet l'attribution annuelle de 250 K€ pour chacun des syndicats mixtes (Lac Blanc, Munster et Markstein Grand-Ballon) afin de leur permettre de réaliser leurs programmes d'investissement nécessaires pour maintenir et développer l'attractivité des stations.

Le SMMGB sollicite une subvention départementale exceptionnelle de 457 500 € (547 500 – 90 000 €) pour l'année 2020, en plus des 250 K€ alloués annuellement.

Une participation exceptionnelle de 37 750 € est également demandée à chacune des 2 communautés de communes membres, amenant leur participation globale à 5 % du total (taux sensiblement identique à ceux des CC pour les autres syndicats).

- **Modalités de financement en faveur de projets similaires (ancienne politique)**

Dans le cadre de la politique montagne précédente (sans enveloppe financière fixe pour les investissements), les bâtiments d'accueil des syndicats du Lac Blanc et de la Vallée de Munster ont été financés selon les plans de financement suivants :

<b>Financeurs</b>	<b>Bâtiment Lac Blanc réalisé en 2007</b>	<b>Bâtiment Schnepfenried réalisé en 2012</b>
Coût total	1,65 M€	1,935 M€
<b>Département Haut-Rhin</b>	<b>56 %</b>	<b>45 %</b>
Région	14 %	10 %
Communauté de communes	5 %	6,25 %
FEDER	0	30 %
FNADT	30 %	0

On constate que les taux de participation du FEDER et du FNADT sont sensiblement identiques à ceux annoncés pour le Markstein.

- **Subventions exceptionnelles attribuées dans le cadre de l'ancienne politique**

Des subventions exceptionnelles ont été attribuées par le passé, en faveur des trois autres syndicats mixtes, notamment :

<b>Syndicat mixte/site</b>	<b>Subvention exceptionnelle attribuée</b>	<b>Motif</b>	<b>Année d'attribution</b>
SMIBA	800 K€ *	Bouclage plan de financement 19 opérations	2015
Vallée de Munster/Schnepfenried	126,4 K€	Bouclage plan de financement 17 opérations	2014
	141,7 K€	Surcoût bâtiment d'accueil	2013 **
Lac Blanc	150,7 K€	Surcoût 3 opérations	2015

\* à parité avec le CD90

\*\* attribution la même année d'une subvention de 810 K€ pour la construction d'un télési

Pour rappel, pour répondre au budget 2019 établi en faveur du SMIBA par la CRC, les subventions d'équilibre ont nécessité pour le Département du Haut-Rhin un effort financier supplémentaire total de 404,9 K€, soit :

- en fonctionnement : 348,9 K€,
- en investissement : 56 K€.

• **Grands chiffres alpins des stations**

Sites	Exploitation	Pistes	Bilan alpin 2017/2018		
			Journées skieurs	Jours d'ouverture	CA
Lac Blanc	DSP Lac Blanc Tonic	13 km	85 000	101	1,4 M€
Schnepfenried	DSP SaRL MICLO	9,7 km	61 250	106	782 K€
Markstein	régie	6,4 km	56 500	109	697 K€
Ballon d'Alsace	régie	5,9 km	42 500	98	452 K€

• **Situation financière du SMMGB**

Budget aménagement : une situation globale correcte. L'analyse des résultats 2018 montre une nette amélioration de la situation financière de ce budget, qui retrouve un bon niveau de liquidités.

Budget site du Markstein : une situation fragilisée en 2018. La capacité d'autofinancement est négative, du fait notamment d'un des plus faibles chiffres d'affaires depuis 2015 et d'une forte progression des charges. Le résultat net reste cependant positif grâce à l'amortissement des subventions.

Le recours à l'emprunt, même à des taux faibles, pèsera sur la trésorerie et le syndicat ne l'absorberait sans dommage qu'à la condition de retrouver de bons niveaux de résultats d'exploitation.

Une subvention exceptionnelle continuerait à soutenir les résultats du syndicat, via le mécanisme d'amortissement des subventions.

• **Argumentaire**

Le Markstein est un site touristique majeur du Massif des Vosges, fréquenté l'hiver comme l'été. La stratégie de développement engagée vise à renforcer l'offre ludique et de découverte sur les 4 saisons, en mettant notamment l'accent sur l'accueil des familles.

Le Markstein est la seule grande station du Haut-Rhin à ne pas encore avoir un bâtiment adapté à l'accueil des skieurs en hiver, des randonneurs et touristes en été.

Ce bâtiment, à l'instar de ceux existants dans les autres stations, servirait toute l'année et permettrait d'améliorer l'image et l'attractivité du Markstein. C'est un investissement totalement complémentaire à ceux liés au fonctionnement technique de la station (remontées, neige de culture, etc...).



Bâtiment actuel



Projet

- **Proposition**

Ce projet pose la question de la poursuite d'investissements lourds (et donc de subventions importantes) sur les stations de montagne haut-rhinoises, dans un contexte de changement climatique, où l'enneigement est aléatoire d'une année sur l'autre.

Face à ce risque climatique, les stations se positionnent aujourd'hui de plus en plus sur une offre « 4 saisons », familiale, jouant sur la carte de l'« art de vivre » et non plus uniquement sur les activités hivernales de ski alpin. Le projet de bâtiment d'accueil du Markstein s'inscrit dans cette logique.

Le syndicat sollicite le Département à hauteur de 457 500 € (en plus des 250 K€ annuels de soutien à l'investissement).

Compte tenu de ses éléments, notamment que cet investissement permettra de renforcer l'attractivité du site tout au long de l'année et que d'autres stations ont bénéficié par le passé des soutiens financiers du Département pour ce même type de demande, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle en 2020 de 457 500 € à ce projet.

Les crédits correspondants ont été inscrits à la DM1 2020.

Au vu de ce qui précède, je vous propose:

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 457 500 € au Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon pour la réhabilitation de son bâtiment d'accueil,

Cette subvention sera versée en deux fois : un acompte de 50 %, sur présentation des justificatifs correspondants, et le solde à la fin de l'opération.

- de prélever les crédits correspondants sur le programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 204152, code programme 29024 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT